



**RÉGIE AUTONOME INTERCOMMUNALE DE  
DISTRIBUTION D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ  
DE LA PROVINCE DE SAFI**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

Il sera procédé dans les bureaux de la RADEES, le 13/06/2017 à 09h30mn, à l'ouverture des plis en séance publique des appels d'offres suivants :

N° A.O	DESIGNATION	Cautions provisoires en DHS	Estimation des coûts des prestations TVAC	pièces justificatives à fournir	Date de visite des lieux	Date de dépôt des échantillons et/ou des prospectus
1.7.2557	Fourniture de véhicules en location longue durée sans chauffeur y compris maintenance-entretien, assurances et assistance dépannage.	20 000.00	910 080.00	Article 1-8 du RC	Non	13/06/2017 à 09h30mn
3.7.2558	Travaux de terrassement et annexes pour travaux divers sur les réseaux d'électricité BT et MT de la ville de Safi;	70 000.00	3 474 300.00	Article 13 du RC	Non	Non

**N.B : Pour l'AO 1.7.2557 : Les prospectus, notices et documents techniques doivent être remis dans un plis fermé séparément du dossier de la soumission sous peine du rejet de l'offre.**

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés dès à présent au Service Approvisionnements et Marchés (S.A.M) de la RADEES, ils peuvent être également téléchargés à l'adresse électronique suivante : [www.radees.ma](http://www.radees.ma), et au portail de marchés publics.

Les dossiers des appels d'offres peuvent être envoyés, aux frais des concurrents qui les demandent par voie postale dans les conditions prévues à l'article 18 du règlement des marchés de la RADEES fixant les conditions et les formes de passation des marchés ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25, 27, 28 et 29 du règlement des marchés de la RADEES.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Monsieur le Directeur de la Régie Autonome Intercommunale de Distribution d'Eau et d'Électricité de SAFI- Avenue Idriss 1<sup>er</sup> B.P:218 SAFI.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;